

Le magazine trimestriel de Pays de Montbéliard Agglomération

EAU

À la recherche de l'or bleu



EDITO

Chère Madame, cher Monsieur,



© Simon Daval

Après de longs mois perturbés par la crise sanitaire, le Pays de Montbéliard, à l'instar du pays tout entier, renaît et peut désormais espérer des jours meilleurs. Cette relance de notre activité, l'Agglomération l'accompagne de toutes ses forces, dans tous ses

domaines d'action. Et ils sont nombreux. Pays de Montbéliard Agglomération, fort d'une trentaine de compétences, agit en effet directement dans votre quotidien, au plus près de vous. Ce magazine d'automne vous en apporte une nouvelle fois l'assurance.

Parmi les actions prioritaires de PMA qui irrigue votre quotidien, les compétences liées à l'eau et à l'assainissement sont celles qui vous sont les plus familières, mais également les plus primordiales. Le dossier met en exergue le travail volontariste et surtout anticipateur de la collectivité sur cette ressource vitale que nous devons évidemment préserver mais sur laquelle nous devons également nous prémunir des aléas climatiques à venir (pages 14-17).

La volonté de PMA de vous garantir des services de qualité s'inscrit également dans le cadre de sa nouvelle Politique de santé, lancée l'an dernier avec sa prise de compétence, où les effets positifs ne se sont pas fait attendre (pages 4-5). Cette préoccupation de votre qualité de vie s'exprime aussi dans les initiatives prises dans le cadre de la Politique de la Ville (pages 6-7) mais également dans la rénovation urbaine et l'insertion professionnelle (pages 18-19). Une valeur travail que le Pays de Montbéliard cultive dans toutes ses souches, aussi bien dans le bois avec l'entreprise PanoPack (pages 10-11) que dans une nouvelle exploitation d'escargots qui vient de s'installer sur les hauteurs de Technoland II (pages 12-13).

Ce développement économique ne peut plus se réaliser, aujourd'hui, sans le souci de la transition énergétique. Nos missions – aussi bien au niveau de nos mobilités toujours plus vertueuses que par notre résolution à diminuer notre quantité de déchets produits (pages 8-9) – en sont désormais totalement imprégnées. Tout cela concourt à la construction d'un territoire plus en adéquation avec vos souhaits. Et ce, tout en conservant le dynamisme de notre jeunesse sportive, à l'image du cycliste Axel Zingle (page 20-21), ou le rayonnement de notre patrimoine comme avec la passerelle de Lougres que PMA s'approprie à réhabiliter (page 22).

Charles Demougé

Président de Pays de Montbéliard Agglomération

SOMMAIRE



© Simon Daval

p. **04-05**

L'ACTU DU MOMENT

Voici bientôt un an que Pays de Montbéliard Agglomération a pris la compétence santé. MONAgglo dresse un premier diagnostic positif avant la tenue des premiers États généraux de la santé en novembre prochain.

p. **06-07** - Focus

Mise en exergue de l'action de PMA en faveur de la Politique de la Ville. Avec l'Agglo, le "Vivre ensemble" est une réalité.

p. **08-09** - En bref

p. **10-11** - In situ

PanoPack fête ses 100 ans l'an prochain. Et l'entreprise, située à Bart, en fait toujours des caisses !



© Tim Platt

p. **12-13** - Coulisses

À la découverte d'une allenjoyeuse héliculture sur les hauteurs de Technoland II.



© Marion Adolph

MONAgglo est distribué en boîtes aux lettres dans les 72 communes qui composent l'Agglomération : Abbévillers, Allenjoie, Allondans, Arbouans, Audincourt, Autechaux-Roide, Badevel, Bart, Bavans, Berche, Bethoncourt, Beutal, Blamont, Bondeval, Bourguignon, Bretigny, Brognard, Colombier-Fontaine, Courcelles-lès-Montbéliard, Dambelin, Dambenois, Dampierre-les-bois, Dampierre-sur-le-Doubs, Dannemarie-lès-Glay, Dasle, Dung, Échenans, Écot, Écurcey, Étouvans, Étupes, Exincourt, Feschel-le-Châtel, Feule, Glay, Goux-lès-Gambelin, Grand-Charmont, Hérimoncourt, Issans, Longeville-sur-Doubs, Lougres, Mandeuve, Mathay, Meslières, Montbéliard, Montenois, Neuchâtel-Urtière, Noirefontaine, Nommay, Pierrefontaine-lès-Blamont, Pont-de-Roide-Vermondans, Présentevillers, Raynans, Remondans-Vaivre, Roche-lès-Blamont, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-Julien-lès-Montbéliard, Saint-Maurice-Colombier. Seloncourt, Semondans, Sochaux, Solemont, Taillecourt, Thuluy, Valentigney, Vandoncourt, Vieux-Charmont, Villars-lès-Blamont, Villars-sous-Dampjoux, Villars-sous-Écot et Voujeaucourt.

Le selfie de Constance et Pauline

Fruit d'un partenariat entre PMA et le FCSM, et réalisée par l'artiste Jean Linnhoff, la nouvelle fresque d'Auguste Bonal sur son stade éponyme a été dévoilée le 17 septembre dernier en présence de Constance et Pauline Régnier, arrière-petite-fille et petite-fille d'Auguste Bonal. Vous aussi, prenez une photo de votre Pays de Montbéliard lors d'un moment insolite, d'un événement particulier ou dans un lieu emblématique, faites-nous la parvenir par mail à mona@agglo-montbeliard.fr et gagnez un cadeau surprise !



© Simon Daval

p. 14-17 - DOSSIER

L'eau, une ressource à protéger. Pays de Montbéliard Agglomération s'y engage et fait en sorte que tous ses habitants soient raccordés au réseau d'eau potable. Avec MONAgglo, partez à la recherche de l'or bleu.

p. 18-19 - Alter Ego

Avec la clause d'insertion, PMA s'engage pour que les publics éloignés de l'emploi puissent bénéficier de contrats de travail. Exemple avec deux témoignages recueillis dans le cadre des chantiers liés au Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU).



© Samuel Coulon

p. 20-21 - Portrait

Découvrez Axel Zingle, membre du collectif PMA et nouvelle terreur des pelotons cyclistes.

p. 22 - Le bon coin

La passerelle de Lougres à Colombier-Fontaine, au-dessus du Doubs, se refera bientôt une beauté.



© Tim Platt

p. 23 - Tribunes

Retrouvez **MONa** et toute l'actualité en ligne sur www.agglo-montbeliard.fr

Directeur de la publication : Charles Demougé – Directrice de la communication : Adeline Coquet – Rédacteur en chef : Alexis Beuscart – Conception maquette & mise en page : Ahmed Aliouane – Impression : Estimprim – Photos : Manon Adolph – Alexis Beuscart – Samuel Carnovali – Samuel Coulon – Simon Daval – Tim Platt – Noah Purifoy – MONAgglo : Pays de Montbéliard Agglomération, 8, avenue des Alliés – BP 98407 – 25 208 Montbéliard Cedex – Téléphone : 03 81 31 88 88 – Courriel : mona@agglo-montbeliard.fr N° ISSN : 2494-5080 - MONAgglo est adhérent de l'Union des journaux et journalistes d'entreprises de France. Tirage : 71 000 exemplaires. Couverture : Simon Daval.

📺 Votre MONAgglo en avant-première sur **calaméo**

En raison de la pénurie actuelle sur le papier qui impacte les imprimeurs, votre magazine MONAgglo d'automne arrive malheureusement avec quelques jours de retard dans votre boîte aux lettres. Mais savez-vous que vous pouvez le lire en avant-première, et en version enrichie, sur calaméo ?

En avant-première tout d'abord car mis en ligne aussitôt que possible. En version enrichie aussi puisque la version numérique de MONAgglo renvoie directement vers les sites internet mentionnés, les réseaux sociaux ou la chaîne YouTube de la collectivité. En bref, une information plus diffuse, plus fournie et disponible plus rapidement !



calameo.com/pays-de-montbeliard-aggglomeration



L'AGGLOMÉRATION

aux petits soins pour la santé

Depuis sa prise de compétence fin 2020, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) améliore l'offre de soins sur son territoire en favorisant l'installation des professionnels de santé et en créant un véritable réseau partenarial entre eux. Tour d'horizon des différentes potions administrées par l'Agglomération...

Un futur lieu de vie et de formation pour les praticiens

La création d'une maison pour les professionnels de la santé est l'une des actions phares de PMA. Situé au Pied-des-Gouttes à Montbéliard,

à deux pas de la nouvelle clinique, il s'agira d'un endroit privilégié d'échanges entre pairs, à la fois lieu de rencontre, de formation, d'information et de services. Locaux pour de la formation, hébergements (notamment pour les internes en médecine), bureaux pour des réunions, cette maison permettra l'organisation d'une véritable communauté des professionnels de la santé coordonnant et structurant les soins de proximité sur le territoire. Ce projet, qui consiste à réhabiliter une propriété de l'Agglomération déjà existante (photo ci-contre), sera subventionné par la Région et l'État. Les travaux démarreront en début d'année prochaine pour une durée de six mois. ■

Des actions pour attirer les étudiants en médecine

PMA met en place actuellement, en étroite collaboration avec le groupe de santé Noalys et l'Hôpital Nord Franche-Comté, différentes actions de promotion de son territoire à l'attention des étudiants en médecine. Outre la réalisation prochaine d'une plateforme de recrutement, l'Agglomération noue de nombreux partenariats avec ces futurs médecins, dont un particulièrement tissé avec les étudiants français de la faculté de Iasi, en Roumanie. L'objectif est clairement d'attirer de nouveaux praticiens dans le Pays de Montbéliard. Un enjeu d'importance quand on sait que 42% des médecins actuellement installés sur le territoire ont plus de 60 ans. ■



Une aide à l'installation pour de nouveaux professionnels de santé



Voté en conseil communautaire en juin dernier, Pays de Montbéliard Agglomération octroie désormais des aides à l'installation pour les professionnels de santé. Une subvention qui va notamment permettre la construction d'une maison de santé à Voujeaucourt.

Début 2023, elle ouvrira à la sortie de la commune, direction Bart. Cet établissement réunira une petite dizaine de kinés et, potentiellement, deux médecins. Une offre complète de praticiens que fera forcément du bien aux habitants de ce secteur.

Cette initiative est l'œuvre de quatre kinés – Jimmy Berçot, Héline Scotto di Vettimo, Charlène Fachinetti et Sébastien Roy (photo ci-dessus) – qui fusionnent leurs cabinets respectifs. Sur un investissement total de 900 000 €, les quatre praticiens ont reçu une aide de 40 000 € de PMA pour la construction de la structure. « Pour nous, l'aide de l'Agglomération a été décisive car nous devions apporter un apport initial aux banques que nous n'avions

pas, relate Charlène Fachinetti. C'est l'aide de PMA qui nous a décidés à y aller. »

Mise en place récemment, cette aide à l'installation a déjà profité à quelques professionnels. Ainsi, la collectivité s'engage à aider les étudiants à hauteur de 500 € par mois, au cours de leurs deux dernières années d'étude, à condition de s'engager à exercer au minimum cinq ans sur le territoire de l'Agglomération. Un forfait de 10 000 € est également accordé pour l'installation d'un praticien à condition d'exercer au minimum trois ans sur le territoire.

L'action porte ses fruits. Trois communes (Feschés-le-Châtel, Blamont, Voujeaucourt) sont pour le moment concernées par ces aides à l'installation et d'autres devraient suivre puisque PMA a voté une enveloppe supplémentaire pour ce faire. Depuis le début de l'année, huit médecins se sont déjà installés dans le Pays de Montbéliard alors qu'ils étaient douze sur l'ensemble de la décennie précédente. ■

BIENTÔT LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ

Le samedi 20 novembre, Pays de Montbéliard Agglomération organise ses premiers Etats Généraux de la Santé. Cet événement est ouvert aux professionnels de santé du territoire, aux élus et aux étudiants en médecine et paramédical. L'objectif est de partager avec les professionnels et acteurs de la santé la stratégie de PMA en la matière et l'enrichir de leurs propositions et analyses. Un événement phare, un an après la prise de compétence santé par l'Agglomération. ■



LE CHIFFRE

350 000 €

Le montant alloué cette année par PMA à sa politique de santé.



LE MOT DE RENAUD FOUCHÉ, Vice-Président en charge de la Politique de santé

« L'idée fondatrice de l'action de Pays de Montbéliard Agglomération, en amont de sa prise de compétence en décembre 2020, est de créer un réseau de professionnels de santé. Ce travail nous anime depuis maintenant trois ans. Ce réseau regroupe une vingtaine de personnes, beaucoup de médecins mais aussi des élus et des professionnels de santé comme des pharmaciens ou des infirmières, investis dans les communautés profession-



nelles territoriales de santé (CPTS). Il inclut évidemment la toute nouvelle clinique du Pays de Montbéliard et l'Hôpital Nord Franche-Comté. Ce maillage sera par ailleurs dynamisé par une plateforme d'orientation animée par un agent recruté par l'Agglomération. C'est cette organisation en réseau qui va permettre d'améliorer l'attractivité du territoire et d'y structurer l'offre de soins que nos habitants attendent. » ■



PAS DE QUARTIER face aux inégalités !

Lutter contre les inégalités, les fractures économiques et sociales, restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers défavorisés et améliorer la qualité de vie de leurs habitants : Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) s'y emploie pleinement au travers de sa compétence Politique de la ville.

Avec un taux de chômage trois fois plus élevé que la moyenne nationale, les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) sont en France des territoires où l'effort des collectivités doit être réel et durable. Politique dérogatoire de rééquilibrage des inégalités, la compétence Politique de la Ville de PMA vise justement à mobiliser des moyens, et apporter l'ingénierie nécessaire, afin de réduire ces disparités. Cette compétence s'applique sur les 7 QPV identifiés sur son territoire : Audincourt (les Champs Montants),

Bethoncourt, (Champvallon), Grand-Charmont (Fougères), Montbéliard, (Petite-Hollande et Chiffogne/Citadelle), Sochaux (Evoironnes) et Valentigney (Les Buis). Dans le cadre du Contrat de Ville Unique (CVU), Pays de Montbéliard Agglomération agit ainsi sur différents volets : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, l'accès à l'emploi ou encore la citoyenneté. Autant d'axes favorisant le fameux « Vivre ensemble ». ■

La Politique de la ville de PMA, c'est :

Cité éducative : PMA coordonne, au bénéfice des communes de Bethoncourt et de Montbéliard, le dispositif « Cité éducative » pour les quartiers de Champvallon et de la Petite Hollande. Il porte une stratégie ambitieuse pour améliorer les conditions d'éducation dans les quartiers concernés en organisant les acteurs autour de l'école : enseignants, parents, animateurs ou médiateurs municipaux, travailleurs sociaux, professionnels des Protection Maternelle et Infantile, éducateurs

sportifs, bibliothécaires, etc. La labellisation « Cité éducative » a permis une contractualisation avec l'Etat pour trois ans et l'obtention d'une enveloppe de crédits communs de 270 000 € par an.

Cité de l'emploi : L'Agglomération a obtenu le label « Cité de l'Emploi » visant à associer l'ensemble des partenaires du Contrat de Ville Unique afin de mieux coordonner les politiques de l'emploi et de l'insertion des habitants des QPV. PMA s'est vue

octroyer, sur deux ans, une enveloppe de crédits de 100 000 € par an.

Quartiers productifs : Dans le cadre de « Quartiers productifs », l'Agglomération accompagne les collectivités locales dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie de développement économique en QPV. Cette démarche permet au territoire de bénéficier, de la part des services et agences dédiés de l'Etat, d'un double accompagnement en diagnostic du territoire et en accélération des projets dans les quartiers. ■

« Ça redonne de la motivation à chercher un travail »



Du TAPAJ sur Bethoncourt l'été dernier

Pays de Montbéliard Agglomération apporte son soutien financier à l'Association de Lutte contre les Toxicomanies de l'Aire Urbaine (ALTAU) qui a mis en place cette année le dispositif TAPAJ (Travail Alternatif Payé à la Journée). Ce programme d'origine québécoise est un outil pour les jeunes en difficulté sociale et professionnelle en proie aux addictions. Il permet aux jeunes de 16 à 25 ans, en situation de précarité, de reprendre le contrôle de leur vie et de prévenir leurs conduites addictives via un accompagnement global (médico, psycho, social) et une activité professionnelle payée à la journée ne les engageant pas immédiatement sur la durée.

En juillet dernier, un chantier de réfection de l'école primaire Nelson-Mandela a été mené avec ce dispositif sous la houlette de Sofien Talandine, médiateur sur Bethoncourt. « TAPAJ, c'est une vraie passerelle entre les jeunes et le monde du travail. Quand j'ai découvert l'initiative de la structure ALTAU, je les ai immédiatement contactés. Avec eux, on fait un travail partenarial de fond car ALTAU intervient sur les problématiques d'addictologie. Pendant le chantier, nous avons ainsi le temps d'échanger avec les jeunes pour voir leurs freins à la recherche d'un emploi. Cet été, ils ont découvert TAPAJ et c'est un succès puisqu'une vingtaine d'entre eux ont été contactés. » ■



Pauline Biry : tapaj.montbeliard@tapaj.org
ou 03 81 91 09 22

Océane Khouly, une habitante de 21 ans du quartier de Champvallion à Bethoncourt, a travaillé sur le chantier de l'école Nelson-Mandela grâce au dispositif TAPAJ. Témoignage.

« Sofien Talandine m'a contactée cet été pour savoir si ça m'intéressait de faire de la peinture de l'école. J'ai répondu que oui et j'ai pu avoir un contrat d'une semaine. J'ai accepté car, d'abord, la peinture m'intéressait et que ça fera plaisir aux enfants, à la rentrée, d'avoir de nouveaux poteaux. Aussi, j'aime travailler en équipe et être à l'écoute des autres. Grâce à notre cohésion de groupe, nous avons réussi à re-

peindre tous les poteaux du préau dans les délais. A raison de 40 euros par jour, j'ai gagné 200 euros. Quand on a un logement autonome, ça sert toujours ! Surtout, ça redonne de la motivation à chercher un travail derrière. Car les jeunes ici sont soit en décrochage scolaire, soit sont en addiction, soit ont, comme moi, du mal à trouver un emploi. De plus, quand on travaille, on a davantage de temps pour parler entre nous. On est souvent dépendant de notre téléphone, sur les réseaux, et là on renoue avec la communication. S'il y a d'autres chantiers, je répondrais à l'appel car ça m'a bien plu. » ■



LE MOT DE JEAN ANDRÉ, Vice-Président en charge de la Politique de la Ville

« Pays de Montbéliard Agglomération soutient chaque année une multitude de projets, portés par des associations locales au bénéfice des habitants des quartiers pour un budget de près de 900 000 € par an. D'ailleurs, l'appel à projets 2022 du Contrat de



Ville Unique sera lancé en cette fin d'année. J'invite toutes les structures des Quartiers Prioritaires de la Ville à y déposer une demande de subvention pour la réalisation de leurs actions visant à faire émerger et soutenir des projets au service des habitants. ■

« Développer le pouvoir d’agir des citoyens »



Pays de Montbéliard Agglomération soutient la démarche « Aux actes citoyens », portée par l’association la Coopérative des citoyens, qui a été lancée en septembre dernier. Habitants du Pays de Montbéliard, prenez la parole !

« Aux actes citoyens, c’est une démarche labellisée Start-Up de Territoire qui vise à développer de nouvelles solutions sur les territoires en lien avec les besoins des citoyens, les acteurs de l’Economie Sociale et Solidaire (ESS) et les collectivités, explique Emilie Castellano, une artisane du dialogue (à gauche sur la photo ci-dessus). L’idée est de faire travailler tout le monde ensemble pour imaginer l’avenir du Nord Franche-Comté. » Avec – et c’est ce qui distingue le projet Nord franc-comtois par rapport aux quinze autres projets nationaux – une volonté claire de faire participer les publics exclus du débat public.

Jusqu’en février prochain, « Aux actes citoyens » lance une première

phase dite de « labourage » où, outre une concertation en ligne, un travail de terrain sur les marchés ou les événements de quartiers permettra de faire remonter les rêves mais aussi les révoltes des habitants. Le pouls des citoyens sera donc pris au plus près. Dans un deuxième temps, un rendez-vous programmé en avril 2022 rendra compte de ces aspirations. « Nous essaierons alors de trouver des solutions tous ensemble : citoyens, entreprises, acteurs de l’ESS, collectivités. Nous y associerons d’autres Start Up de Territoire afin de s’inspirer de ce qu’il se passe ailleurs en France. »

Dernière étape : la démarche accompagnera les initiatives au niveau économique. « Mais, au-delà de la création d’une entreprise, le but est de faire que les citoyens, entreprises et associations réfléchissent à l’avenir du territoire et développent leur coopération et des projets ensemble. En somme, développer le pouvoir d’agir des citoyens. » ■



www.aux-actes-citoyens.fr/ ou
agir@lacooperativedescitoyens.fr



Le PAT de l’Agglomération à la relance

Pays de Montbéliard Agglomération, dont le Projet Alimentaire Territorial (PAT) a été reconnu officiellement par le Ministère de l’Agriculture et de l’Alimentation l’an dernier, a obtenu récemment de la part de l’État une subvention de 317 985 euros au titre des crédits du plan de relance. Différents projets sont en cours pour permettre de développer le bien manger sur le territoire.

Parmi ces projets : la création d’un atelier collectif de transformation de viandes qui fournira en priorité le magasin Cœur Paysan Sochaux (photo ci-dessus) qui a ouvert ses portes cet été. PMA travaille également à l’édification d’une filière de production issue des vergers du Pays de Montbéliard ainsi qu’au développement d’une « pépinière agricole » dans le but d’installer de nouvelles productions locales. Enfin, l’Agglomération place l’éducation des plus jeunes au cœur de son action et c’est ainsi que la subvention de France Relance permet également de sensibiliser les scolaires. Depuis la dernière rentrée, un nouveau programme pédagogique sur l’alimentation durable et le jardinage est ainsi expérimenté dans certaines écoles du Pays de Montbéliard. ■



agglomontbeliard.fr / Développement économique & emploi / Circuits courts

Financé par



Extension de la ligne Z d’évolitY

Succès total pour la ligne Z du réseau évolitY ! Cette ligne expérimentale, lancée il y a trois ans, a pour but de relier la zone de Technoland II à l’Acropole à Montbéliard en desservant également les zones d’activités en cœur d’Agglomération. Dopée par la création de nouvelles entreprises sur la zone d’activités, la ligne Z sera

Votre bac de collecte se fait recenser !



Pays de Montbéliard Agglomération, par l'intermédiaire de son prestataire Conteneur, a lancé fin septembre une enquête de recensement et d'adaptation des bacs à ordures ménagères sur l'ensemble des 72 communes. L'objectif de cette campagne, qui durera jusqu'en fin d'année, est d'adapter le volume de votre poubelle

à votre usage, dans une perspective de réduction collective des déchets. Alors, 80 litres ou 120 litres ? Les agents enquêteurs ont pour mission de vérifier l'état de votre bac et son adéquation avec la taille de votre foyer. Durant ce recensement, les renseignements à fournir par l'utilisateur se limitent à votre nom, prénom, adresse postale, adresse mail, nombre de personnes dans le foyer, type d'habitat, statut d'occupation. Bon à savoir : aucune vente ou transmission de données bancaires ne sera demandée au cours du recensement ! ■



agglomontbeliard.fr / Déchets / Les collectes

Un topo pour prendre le vélo !

À l'Agglo de vous faire préférer le vélo ! Avec le lancement de ses 14 topoguides détaillant les 14 circuits cyclo-touristiques de son territoire, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) vous met toutes les cartes en main pour mieux profiter de vos ballades en deux-roues.

Ces guides vont devenir votre véritable « road map » (carte routière) pour découvrir et apprécier ces 14 circuits qui serpentent à travers le Pays de Montbéliard. Ils sont en effet accompagnés d'un descriptif historique, patrimonial, environnemental pour aller plus loin



à chaque sortie. Ils vous indiqueront également toutes les informations pratiques bonnes à savoir : dénivelé, durée, kilométrage, etc. À retrouver gratuitement au siège de PMA, à Pays de Montbéliard Tourisme, sur tous les lieux touristiques (Base de Loisirs, fort du Mont-Bart, etc), ou tout simplement sur notre page du site internet, ci-dessous. ■



agglomontbeliard.fr / Déplacements / À vélo



perennisée et même développée avec la création de trois arrêts supplémentaires pour un service optimisé. Le réseau sera même étendu jusqu'au giratoire nouvellement aménagé sur le secteur de l'entreprise Faurecia Clean Mobility. Une véritable offre de mobilité pour des centaines de salariés qui travaillent au quotidien sur la zone d'activités de Technoland II. ■



Les brèves du Conseil

Fonds de concours : Le conseil communautaire du 30 septembre dernier a validé l'attribution de fonds de concours au titre de l'exercice 2021 pour un montant de 610 881 €. Ce soutien financier représente, pour chaque commune, une aide potentielle de 40 000 € à laquelle s'ajoute 10 000 € pour les projets présentant une plus-value en matière de transition écologique. L'enveloppe globale des fonds de concours, comme reconduit au sein du pacte financier et fiscal de solidarité pour la période 2021 à 2026, atteint les 3,6 M € sur ces six années.

PFAC : L'Agglomération a décidé d'instaurer, à compter du 1^{er} janvier 2022, la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) sur l'ensemble de son territoire. Une vingtaine de communes n'appliquait pas jusqu'alors cette redevance qui a remplacé la participation pour raccordement à l'égout en 2012. Cette décision s'explique donc par la nécessaire harmonisation à réaliser sur les 72 communes, avec un tarif unique pour chaque usager. La PFAC sera exigible pour tout logement nouvellement créé, y compris dans le cadre d'une reconstruction ou d'une extension.

Ville durable : PMA soutient les communes de Badevel et Valentigney à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Démonstrateurs de la ville durable ». Ce programme vise à accompagner les acteurs des territoires dans la transformation des espaces urbains avec la création d'un réseau national de démonstrateurs de la ville durable à l'échelle d'îlots ou de quartiers en accélérant le recours aux solutions les plus favorables à la transition écologique et énergétique.



CENTENAIRE, PANOPACK emballe toujours autant !

Cent ans, en voici un âge canonique, surtout pour une entreprise. La société PanoPack, spécialisée dans la fabrication de caisses et tourets en bois ainsi que de tubes en carton, a su traverser les époques en s'adaptant toujours au mieux aux demandes des clients.

« **A**u lieu de partir en retraite, j'ai dû louper un épisode... » Claude Guyotjeannin en rigole volontiers. Le directeur de PanoPack, loin de se reposer sur ses lauriers, fourmille d'idées pour que sa société franchisse allégrement son centenaire. Quant à lui, du haut de ses 70 ans, il contemple l'évolution du métier du bois. « J'ai connu la scierie de mon grand-père, j'ai ensuite vu les évolutions avec mon père qui avait déjà du matériel performant sur Mandeuire. Ici, à Bart, nous avons eu une rouleuse de tubes en carton il y a 35 ans. Puis sont venues les commandes numériques

et maintenant les robots. C'est une évolution spectaculaire à voir et à participer... »

Spectaculaire, voilà un terme tout à fait adéquat quand on visite l'entreprise située sur la zone d'activités des Andanges. Pour commencer, l'entrepreneur vous fait la démonstration de sa box'eco-T, une caisse qui avait révolutionné l'emballage il y a six ans (photo ci-contre). Sa spécificité ? « Le client pose sa cargaison sur la palette et il emboîte les côtés et le couvercle, sans clouage. » En à peine trente secondes, la caisse s'enroule autour de l'objet à protéger pour mieux le transporter. « Et ça se démonte comme un LÉGO. Nous avons reçu l'Oscar de l'emballage en 2015, à l'époque la caisse était en contreplaqué. Désormais, les côtés et le couvercle sont en carton. Cela a conservé la facilité de montage et la solidité. »

Un peu plus loin, c'est le ballet des robots qui interpelle pour la confection d'une palette en bois. La machine arrache les chevrons les uns après les autres pour être marqués,

usinés, cloués... Bref, la palette est confectionnée de A à Z sans aucune intervention humaine (photo page suivante). « C'est rarissime, on ne voit pas ça partout, s'émerveille encore Claude Guyotjeannin qui en a fait l'acquisition en 2015. Imaginez, chaque chevron pèse 30 kg, la palette en fait 60. Sur cette machine, on fait 50 000 palettes par an. Et le robot vous emmène ça facilement. On avait le choix entre faire du traditionnel avec beaucoup d'opérateurs ou trouver des solutions où ce sont les robots qui travaillent à leur place... » Les articulations de la trentaine de salariés ne s'en plaindront pas !

Un contexte difficile

Vous l'aurez compris, même pour une entreprise centenaire, l'innovation ne s'arrête jamais. Pour PanoPack, ses 100 000 palettes, 80 000 tourets et ses 550 tonnes de tubes carton annuels – « Aujourd'hui, l'activité s'oriente à 47% vers la production de caisses pour 35% de production de tourets. Le reste, c'est la fabrication de tubes en carton » – on pourrait même





croire que 2022 sera un nouveau départ. Et ce même si la période n'est pas des plus propices, entre la crise de la covid et la pénurie actuelle de bois. « On s'approvisionne en local, au plateau de Maïche, vers le Jura ou les Vosges. C'est impossible de trouver une nouvelle scierie actuellement. Papier, contreplaqué, bois, tout a augmenté ! Et nous ne pouvons pas supporter à nous seuls plus de 50% d'augmentation du prix des matières. C'est ahurissant, ce sont des choses que nous n'avions jamais rencontrées auparavant... » L'année du centenaire sera néanmoins une nouvelle année d'investissements. Sur 2021 et 2022, 860 000 € seront consacrés à l'achat de nouveaux équipements, dont une nouvelle rouleuse (photo de l'ancienne, ci-dessous) à 600 000 €. « Cette nouvelle machine, avec le robot associé, permettra à l'opérateur d'éviter de prendre le tube imprégné de colle et le palettisera directement. L'opérateur n'aura plus qu'à sortir la palette. C'est davantage de productivité et des conditions de travail différentes. »



Et bientôt le fut palette !

Aussi, l'entreprise mise désormais sur le fut palette, la toute dernière de ses inventions. Oubliez la palette rectangulaire classique, celle-ci devient cylindrique. Pour un produit spécifique. « On peut mettre 25% de caisses en plus dans un conteneur. Pour les clients, c'est conséquent ! On parle là d'une économie de l'ordre de 500 000 euros. On propose ainsi un emballage plus économique et une économie de transport qu'il ne pouvait pas imaginer. » Surtout quand on sait qu'un des clients potentiels livre jusqu'en Asie... « Economie de prix à l'achat, de calage dans le conteneur, de rapidité d'assemblage et gain de transport évident. C'est un marché que j'espère développer. »

Le développement et l'innovation font partie de l'ADN de PanoPack. Des trois robots actuels, la société montera à sept dans quelques mois. Et deux nouveaux bâtiments sortiront de terre. Dans un an, l'entreprise centenaire fera encore moins son âge... « Je veux tout mettre en place, finaliser l'achat de la rouleuse et les nouveaux bâtiments, conclut Claude Guyotjeannin. Tout cela permettra à tous les collaborateurs, dévoués au développement de PanoPack, de continuer à y travailler comme ils le font depuis tant d'années. Il n'y a peu d'autres caisseries équipées en robotique comme ici. On a une image de marque vis-à-vis de nos clients, de qualité, et on la gardera. Avec ou sans moi. » ■



L'APPORT DE PMA

Pays de Montbéliard Agglomération accompagne, au même titre que la Région ou France Relance, le développement de PanoPack avec des aides à l'investissement. Parmi eux : l'achat d'une rouleuse tubes en carton, un centre usinage 5 axes, un jet d'encre 4 têtes pour imprimer sur les tubes en carton, ainsi qu'une défonceuse-détoureuse.



Claude Guyot- Jeannin



HISTORIQUE

Née de la fusion des sociétés Panofil (fabrication de tourets, bobines et tubes en carton) et Dinorbois (palettes et caisses) en 2001, PanoPack est surtout une histoire de famille. Chez les Guyotjeannin, Georges le grand-père tenait déjà une scierie à Mandeuve, en 1922. Jacques, le père, a débuté la fabrique de caisses en 1956. En 1980, Claude perpétuait la dynastie en créant Panofil, société tournée vers les tourets et bobines pour fils et câbles. En 1985, l'histoire de la fabrique quitte Mandeuve pour s'étendre à Bart. La société y occupe 7 500 m² d'ateliers et prévoit la construction de deux nouveaux bâtiments de, respectivement, 3 400 m² et 720 m².

Reportage photo : Tim Platt



À la pêche aux « GROS-GRIS »

À la ferme Cottet, sur Allenjoie, on ne part pas à la pêche aux moules mais bel et bien à la pêche aux mollusques à la fin de l'été. Avec la jeune Lara Cottet à la manœuvre, l'exploitation élève des escargots depuis un peu plus d'un an. Et la récolte se compte en centaines de milliers de gastéropodes !

Samedi 4 septembre, le jour vient de poindre. Les escargots de la ferme Cottet ont déjà bien profité de la rosée matinale. En dehors de l'enclos, 25 paires de bras piaffent d'impatience, prêts à les cueillir. Ce jour-là, c'est en effet le grand ramassage. À 8 heures, les sceaux sortent et les petits filets se déplient. C'est la pêche aux « gros-gris » !

« On bosse toute la journée pour le ramassage, explique Lara Cottet. C'est assez physique car les planches sont lourdes quand elles sont imbibées d'escargots. Il en faut des costauds ! Mais il faut également des femmes minutieuses pour ne pas écraser les escargots car ils se cachent n'importe où. » Le labeur dure des heures durant lesquelles chaque gastéropode est soigneusement capturé vivant. En fin de matinée, le camion réfrigéré de la Maison Jacot-Billey vient chercher les premières palettes. Bilan de la récolte : 1,3 tonne récoltée sur les deux parcs de 500m² et 350m². Clap de fin sur cette deuxième saison d'élevage d'escargot à la ferme Cottet.

Cet été, un temps d'escargot

« Je me suis réellement installée le 1^{er} mai 2020 mais le projet avait mûri l'hiver précédent, raconte la jeune femme de 23 ans, titulaire de deux diplômes agricoles. Jacot-Billey

recherchait un producteur pour installer un élevage à proximité. Moi, je n'y connaissais rien en escargots... À la base, j'ai une formation de comptabilité agricole et élevage bovins. Mais j'étais intéressée et j'ai complété avec une formation spécifique sur les escargots à Chateaufarine. Et j'ai donc commencé l'élevage en janvier 2020, avec quelques planches... »





La découverte de l'héliciculture réserve évidemment son lot de surprises pour Lara. « Les escargots bougent beaucoup et ils arrivent même à passer d'un parc à l'autre. Ils ont beau faire du sept mètres à l'heure, quand il y en a quelques milliers qui se barrent, ça va vite ! » Côté météo, l'animal est bien l'un des seuls à ne pas s'être plaint de l'été pluvieux. « En 2020, les escargots ont eu du mal avec le cognard. Cette année, ils étaient tous les jours dehors ! Tant mieux car ils

mangent bien et grandissent plus vite. Ils aiment l'humidité, les jours où il y a beaucoup d'hygrométrie. » Moins amusant, les attaques répétées de prédateurs, à l'odeur de gastéropode alléchés. « Il faut savoir qu'un élevage a beaucoup de perte, de l'ordre de 30%, du fait des aléas climatiques ou des prédateurs. La première année, nous avons récolté 1 tonne au lieu de 1,8 prévue. C'est fragile comme animal. Mais nous sommes contents de la qualité. »

La qualité, voilà ce qui a fait la différence pour la prestigieuse Maison Jacot-Billey. « Je donne aux escargots de la farine spéciale, avec beaucoup de calcium pour la coquille, mais également tout ce qu'on sème, indique l'agricultrice. Il y a de la courgette, beaucoup de plantes, et c'est cela qu'apprécie justement Jacot-Billey. Ils ont ce goût de verdure.»

Après deux récoltes, le pari semble



gagné pour Lara Cottet (photo ci-dessus). « Je ne pensais vraiment pas me retrouver à élever des escargots, c'est atypique. Moi, je suis habituée avec les grosses bêtes. Là, c'est tout petit ! Et mes vaches, elles ont toutes un nom. Ce n'est pas la même approche avec les escargots ! Mais c'était un défi. Faire du direct, d'Allenjoie à Feschelle-Châtel, c'est motivant. Ça me fait "kiffer" de valoriser le territoire ! » ■

La ferme Cottet à Allenjoie



Lara Cottet représente la 3^e génération d'agriculteurs du GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) Les Combes de Bois à Allenjoie. Si la ferme se tourne aujourd'hui vers l'héliciculture, elle reste fondamentalement attachée à l'élevage avec 50 vaches laitières (notamment pour faire de la raclette) et 25 mères allaitantes charolaises. ■

« Un escargot d'élevage au goût d'herbe »

La Maison Jacot-Billey, de Feschelle-Châtel, vend les escargots de Lara Cottet sous l'appellation « L'escargot de la combe des bois ».

« La Maison Jacot-Billey est spécialisée dans l'escargot de Bourgogne, un escargot sauvage qui ne peut pas être élevé, explique sa Présidente, Murielle Grégoire (photo ci-contre). En outre, on ne peut pas en trouver en France et nous sommes obligés de le ramasser en Pologne ou en Roumanie. Nous avons toujours voulu avoir les escargots vivants, nous sommes d'ailleurs les seuls en France à les décoquiller à la main. Quand nous avons repris la conserverie, nous souhaitons proposer de l'escargot français pour laisser le choix au client. Ça ne pouvait donc pas être du Bourgogne mais du gros-gris d'élevage. Nous avons pris le parti de confier cet élevage à une agricultrice qui connaît bien ce métier. Ça tombe bien avec Lara ! C'est important pour



nous que l'élevage soit le plus naturel possible, avec le plus de végétation possible. L'élevage de Lara est respectueux de l'espèce et de la nature. Ses gros-gris n'ont évidemment pas le même goût que le Bourgogne. Le Bourgogne a un goût de sous-bois, de terre. Le gros-gris est un escargot d'élevage au goût d'herbe, moins terreux, et la chair est plus tendre. Il y a des amateurs pour les deux ! » ■



À la recherche de **L'OR BLEU**

À l'heure du réchauffement climatique et des sécheresses à répétition, sécuriser et diversifier sa ressource en eau est un enjeu majeur. Un sujet sur lequel Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) agit et, même, anticipe !

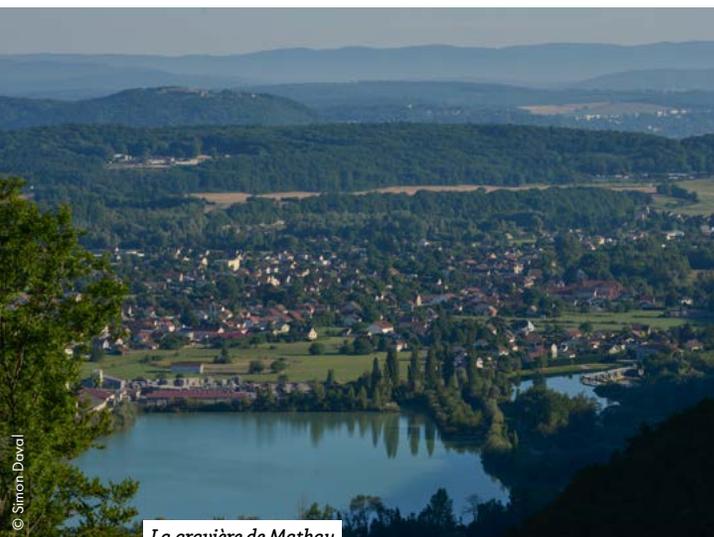
Saviez-vous l'importance capitale que représente le captage en eau superficielle de Mathay ? Il représente la principale ressource en eau, en provenance du Doubs, pour les habitants du nord Franche-Comté. En période sèche, lorsque les captages locaux viennent à se tarir, Mathay est même la seule ressource en eau disponible pour les usagers du Pays de Montbéliard comme pour les voisins belfortains et héricourtois.

Si ce captage répond aujourd'hui parfaitement à la demande, difficile de se projeter avec certitude dans l'avenir alors que la planète se réchauffe et que les impacts du dérèglement climatique sont de plus en plus manifestes. Ainsi, une réduction voire une interruption de la production et de la distribution d'eau potable sont des scénarios qui deviennent malheureusement envisageables, dans le futur, à l'échelle du territoire. Sans compter qu'un risque élevé de surexploitation des ressources restant disponibles conduirait à une dégradation des milieux aquatiques associés. Autant de raisons qui poussent l'Agglomération à agir plutôt qu'à réagir.

Sécuriser et diversifier la ressource

C'est pour ces raisons que PMA a hiérarchisé et priorisé certaines actions en fonction du niveau de risque évalué et des ressources disponibles. Réduire les fuites sur les réseaux d'adduction d'eau potable en améliorant le renouvellement des infrastructures reste évidemment la première d'entre elles (*lire page suivante*). Aussi, la collectivité a mené en 2021 deux études d'ampleur afin de sécuriser et diversifier sa ressource en eau.

Sécuriser d'abord. La première étude a consisté en la recherche d'une réserve d'eau qui serait utilisée pour produire, en quantité et en qualité, de l'eau potable en cas de pollution



La gravière de Mathay

ponctuelle du Doubs. La gravière de Mathay pouvant répondre à ce besoin identifié, Pays de Montbéliard Agglomération a tout d'abord recherché l'origine de ses eaux, alimentées par le Doubs et la nappe alluviale, en modélisant son fonctionnement hydrologique. La collectivité a ensuite vérifié si ces eaux pouvaient être potabilisées. Ces tests validés, des essais de pompage ont enfin permis de déterminer la quantité pouvant être prélevée dans cette gravière avant qu'une pollution du Doubs puisse y pénétrer. Dans l'attente des conclusions finale de cette étude, les premières constatations laissent présager que cette gravière constituerait bien une réserve de plusieurs centaines de milliers de m³ d'eau à disposition de l'Agglomération en cas de pollution ponctuelle du Doubs.



Diversifier ensuite. En début d'année, PMA a procédé à des forages sur Mathay (photo ci-dessus) et Bourguignon afin de trouver de nouvelles sources d'approvisionnement. Ces forages, profonds de 300 mètres sur Mathay et 200 mètres sur Bourguignon, ont là encore pour objectif de trouver des palliatifs au Doubs comme approvisionnement en eau potable. L'examen de l'aquifère de Bourguignon, jugé encourageant, nécessitera une nouvelle prospection.

Par toutes ces recherches, Pays de Montbéliard Agglomération cherche ainsi à garantir l'alimentation en eau potable de ses 140 000 habitants. Une consommation qui dépasse, quotidiennement, les 22 000 m³. ■

Des chantiers pour éviter les fuites



Préserver l'eau, c'est aussi et surtout entretenir et réparer les infrastructures (stations d'épuration, stations de pompage, etc) et les réseaux. Une responsabilité qui incombe à Pays de Montbéliard Agglomération et à son délégataire la Société des Eaux du Pays de Montbéliard (SEPM/Veolia).

Sur l'année 2021, PMA et son délégataire consacrent 9,4 millions d'euros HT pour des opérations d'investissement sur les réseaux et les ouvrages d'eau (3,3 M €) et d'assainissement (6,1 M €). Cette année, le gros chantier a concerné les travaux sur les réseaux d'assainissement et la ligne 3 du Transport à Haut Niveau de Service (THNS) sur la route de Seloncourt, à Audincourt (photo ci-dessus). Ce chantier d'ampleur, d'un montant global de 1,042 M €, s'achève comme convenu en octobre. L'Agglomération

y a posé un tout nouveau collecteur d'un diamètre de 500 millimètres ainsi que 42 branchements situés à une profondeur entre 2,50 et 3 mètres. Ces travaux, qui ont concerné plus de 755 mètres de linéaire, améliorent considérablement la collecte et le transport des eaux usées de plus de 1200 habitants aboutissant à la station d'épuration d'Arbouans.

En fin d'année, Pays de Montbéliard Agglomération et la SEPM/Veolia interviennent sur Dambenois (route d'Allenjoie) pour améliorer les réseaux d'eaux pluviales, d'eaux usées et d'eau potable ainsi que sur Sainte-Marie (travaux eau et assainissement) et Seloncourt. Autant de travaux qui, *in fine*, permettent de colmater les brèches et d'endiguer la déperdition de la précieuse ressource bleue. ■



L'EAU EN CHIFFRES (2020)

Eau potable :

1 140 km de canalisations gérés par PMA et son délégataire la SEPM
8,6 millions de m³ d'eau potable produits

Assainissement :

1 471 km de canalisations, dont
586 de réseaux d'eaux pluviales
11,2 millions de m³ d'eaux usées récoltées (10,9 millions de m³ d'eaux traitées)

De l'eau sans restriction

Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), en tant qu'autorité organisatrice des services de l'eau, met en œuvre quotidiennement des moyens conséquents pour la gestion de cette ressource pour l'ensemble de ses habitants. Pour preuve, le récent raccordement des habitants de Goux-lès-Dambelin et du hameau d'Échelotte, à Saint-Maurice-Colombier, qui peuvent de nouveau boire l'eau du robinet.

Pour les 280 habitants de Goux-lès-Dambelin et la trentaine de hameau d'Échelotte, à Saint-Maurice-Colombier, c'est un soulagement. Depuis cet automne, ils peuvent de nouveau utiliser l'eau du robinet pour leur consommation. Surréaliste en 2021 ? Retour en arrière...

Depuis le 15 octobre 2018, un arrêté préfectoral leur interdisait certains usages de l'eau, comme boisson notamment. « On se servait du captage du moulin, au pied de l'autoroute, explique Daniel Mornard. Il n'y avait pas de problème de quantité mais de qualité. Et nous, petite commune, nous ne pouvions pas traiter cette eau correctement. Nous pompions à 13 mètres de profondeur et on javé-lisait, presque manuellement. Après plusieurs réunions, le sous-préfet et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont décidé que nous ne pouvions plus utiliser cette eau-là. » Problème, les habitants du hameau voisin d'Échelotte sont raccordés à la même veine bleue...

Pendant près de trois ans, plus de 300 usagers sont donc obligés d'acheter leur eau en bouteille. « On pouvait utiliser l'eau pour laver le linge ou les légumes mais pas pour consom-



Pose d'une canalisation d'eau sur le secteur d'Étouvans.

mer, relate Jacques Demangeon. Nous avons toujours eu des bouteilles d'eau à disposition de nos habitants à la mairie mais, très souvent ils se ravitaillaient par eux-mêmes. » Son homologue de Goux-lès-Dambelin, lui, a pu compter sur la solidarité du maire voisin de Dambelin de l'époque, Marcel Jeannerot. « Il y a deux ans, Marcel nous a rendu service en nous autorisant à puiser son eau. Une solution inespérée pour nous ! J'ai alors demandé aux quatre agriculteurs

du village d'aller chercher l'eau de Dambelin. Ils ont fait 8 km aller/retour pour que les usagers aient de l'eau ! » Le raccordement décidé par PMA et réalisé cette année par son délégataire la Société des Eaux du Pays de Montbéliard (SEPM, lire page suivante) a permis à l'ARS de donner son aval à la consommation cet automne. Et, de fait, l'eau potable de recouler à flots sur Goux-lès-Dambelin et le hameau d'Échelotte. ■

Daniel Mornard (maire de Goux-lès-Dambelin)



« La solidarité intercommunale, menée par PMA, fait que nous sommes désormais raccordés à une bonne eau. Ce fut un gros investissement pour peu d'habitants. »

Jacques Demangeon (maire de Saint-Maurice-Colombier)



« Je remercie PMA et la SEPM pour la rapidité des travaux. Nous allons enfin avoir de l'eau potable au robinet en permanence ! »

« Désormais, les habitants peuvent boire l'eau du service public en toute tranquillité »

Pierre Minot est directeur de l'entreprise Société des Eaux du Pays de Montbéliard (SEPM), filiale de Veolia. Il explique les travaux de raccordement en eau potable de la commune de Goux-lès-Dambelin et du hameau d'Échelotte.

« Dans le cahier des charges pour la délégation de service public d'eau potable et d'assainissement, PMA a souhaité des services harmonisés sur tout son territoire avec des objectifs ambitieux en matière de qualité de service, de gestion durable des ressources et du milieu naturel, de gestion patrimoniale, de transparence et d'efficacité économique. Parmi ces attentes, la qualité d'eau destinée aux habitants de Goux-lès-Dambelin et du hameau d'Échelotte devait devenir conforme le plus rapidement possible. En effet, sur ce secteur, depuis octobre 2018, le Préfet avait interdit l'usage de l'eau pour la boisson et le lavage des aliments crus. Pendant les phases d'études, nous avons travaillé sur différentes solutions techniques. La plus pertinente consistait à raccorder les canalisations de Goux-les-Dambelin à celles d'Étouvans à travers les réseaux des communes de Villars-sous-Écot et d'Écot. La ressource d'Étouvans, située sur le site de La Raydans, a une capacité suffisante pour faire face, la plupart du temps, à la consommation du nouveau secteur. Cependant, elle risquait d'être insuffi-



Pierre Minot

sante lors des périodes de sécheresse. Nous avons donc proposé à PMA d'assurer un secours en raccordant le réseau d'Étouvans au réseau de Dampierre-sur-le-Doubs. Début 2021, nous avons finalisé la pose de 2 800 mètres de canalisations entre ces deux communes, le long du canal. Pour ensuite amener l'eau d'Étouvans à Écot, nous avons optimisé les équipements déjà en place. Nous avons installé, au printemps dernier, une station de pompage sur Villars-sous-Écot ainsi que 650 mètres de canalisations pour

ensuite refouler l'eau vers Goux-lès-Dambelin. Par ailleurs, pour s'assurer que l'eau soit bactériologiquement propre, tout en évitant de surchlorer sur certains secteurs, nous avons mis en place des chloration intermédiaires, que ce soit au réservoir Combe Ronde d'Écot, à la station de pompage de Villars-sous-Écot et au réservoir de Goux-les-Dambelin. Tous ces travaux ont coûté environ 600 000 euros. Désormais, les habitants peuvent boire l'eau du service public en toute tranquillité. » ■



LE MOT DE DANIEL GRANJON, Vice-Président en charge de l'eau et de l'assainissement

« Pouvoir disposer de l'eau potable au robinet était le vœu des habitants de Goux-lès-Dambelin et du hameau d'Échelotte qui en étaient privés depuis 2018. Cette priorité de PMA est aujourd'hui concrétisée grâce aux travaux réalisés par notre délégataire, la Société des Eaux du Pays de Montbéliard, dans le cadre de la nouvelle Délégation de Service Public (DSP). Par ailleurs nous avons toujours la préoccupation de trouver un complément conséquent en eau, pour palier une baisse des débits du Doubs de plus en plus marquée lors des



périodes de sécheresse, avec la réalisation de deux forages profonds sur Mathay et Bourguignon. Enfin, pour palier une pollution ponctuelle de la rivière, des essais de pompage ont eu lieu dans les gravières de Mathay pour voir si le volume disponible répond bien à nos besoins qualitatifs et quantitatifs. Toutes ces réalisations n'ont que pour seul but d'accomplir une des préoccupations majeures de Pays de Montbéliard Agglomération : fournir à tous ses habitants de l'eau potable en quantité et en qualité. » ■



Chantier du quartier de la Petite-Hollande à Montbéliard, août 2021.

© Samuel Carnovali

LA RÉNOVATION URBAINE

vecteur d'insertion professionnelle

Dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU), signé en 2020 par Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), les entreprises œuvrant sur les différents chantiers de rénovation urbaine doivent respecter la clause d'insertion professionnelle. Ce dispositif permet à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'heures de travail. Témoignages.

« Chez Eurovia, nous défendons l'insertion »



Benoît Boiteux est chef de secteur chez Eurovia Montbéliard et Besançon.

© Tim Platt

« Nous avons de plus en plus de marchés publics avec des clauses d'insertion. Celles-ci sont rendues obligatoires par le maître d'ouvrage, dans le but d'insérer les gens qui sont en difficulté. Mais chez Eurovia, nous mettons en avant et nous défendons cette valeur qu'est l'insertion car le groupe Vinci se doit de donner sa chance à tout le monde. Ainsi, nous prenons les intérimaires sur le long terme, pas juste pour la clause, et notre souhait est de pouvoir pérenniser notre engagement par une embauche. Je suis ainsi souvent en rapport avec l'Institut de l'Entreprise et de l'Innovation Sociale (IDEIS) et l'entreprise de travail temporaire d'insertion INéO. Ils nous donnent beaucoup de satisfaction car ils nous sélectionnent les bons profils et déterminent correctement la capa-

cité des intérimaires à se mettre dans le monde du travail. Ce fut le cas avec Hidar Yahia Omar. À force de voir des salariés, on repère tout de suite le gars qui a la fibre ! Hidar a une formation de maçon et il a commencé à travailler dans des équipes de voirie, d'abord sur le chantier du quartier Debussy à la Petite-Hollande, en septembre 2020, puis sur les Hexagones en mars dernier. Il s'est habitué très rapidement et, au bout de sept mois, il est devenu le maçon principal de son équipe après avoir poursuivi sa formation à nos côtés. C'est une très belle réussite et, clairement, nous allons l'embaucher. Dans notre métier, nous avons un gros déficit de main d'œuvre car il y a beaucoup de contraintes physiques. Alors, quand un profil comme celui de Hidar arrive, on saute dessus ! » ■

« J'étais très heureux de pouvoir travailler »

Hidar Yahia Omar a bénéficié de la clause d'insertion pour obtenir un contrat d'intérim chez Eurovia, dans le cadre des chantiers inhérents au NPNRU sur le quartier de la Petite-Hollande à Montbéliard où il réside. Un vrai tremplin pour ce réfugié soudanais de 31 ans.

Stéphanie Pellicioli, de l'entreprise de travail temporaire d'insertion INéO à Arbouans, se souvient de sa rencontre avec Hidar à l'été 2020. « Il souhaitait travailler dans les travaux publics car il y avait fait un beau parcours. Il m'a montré des photos de chantiers auxquels il a participé dans différents pays. Quand je l'ai présenté à Monsieur Boiteux de la société Eurovia, ce dernier a accroché de suite. »

Voilà comment ce réfugié, arrivé en France en 2016 et plus particulièrement dans le Pays de Montbéliard deux ans plus tard, a commencé à travailler sur les chantiers de la Petite-Hollande.



Hidar Yahia Omar

Son profil d'ouvrier en travaux publics, façonné notamment en Israël, s'est révélé particulièrement intéressant sur les chantiers liés au NPNRU. « Je faisais de la pose de bordure, de pavés, et je tamisais du tout-venant. Ça se passait très bien et j'étais très heureux de pouvoir travailler. »

Son envie de progresser, notamment dans le domaine de la

maçonnerie, et sa volonté de travailler lui ont permis de dégager des salaires avoisinant les 2 000 euros. Surtout, son travail a été particulièrement remarqué par son employeur. La preuve ? Une fois le chantier sur la Petite-Hollande achevé en mai dernier, Hidar a ensuite enchaîné avec d'autres travaux sur le centre-ville de Montbéliard puis à Audincourt. Un véritable exemple pour Stéphanie

Pellicioli : « De prime abord, les entreprises ne vont pas avoir l'idée de prendre quelqu'un en insertion. C'est pour cette raison que les clauses d'insertion nous aident beaucoup. Cela permet aux entreprises de nous connaître, nous entreprises d'insertion, mais aussi de découvrir de bons profils de salariés à qui ils n'auraient pas forcément donné une chance sans les clauses. » ■



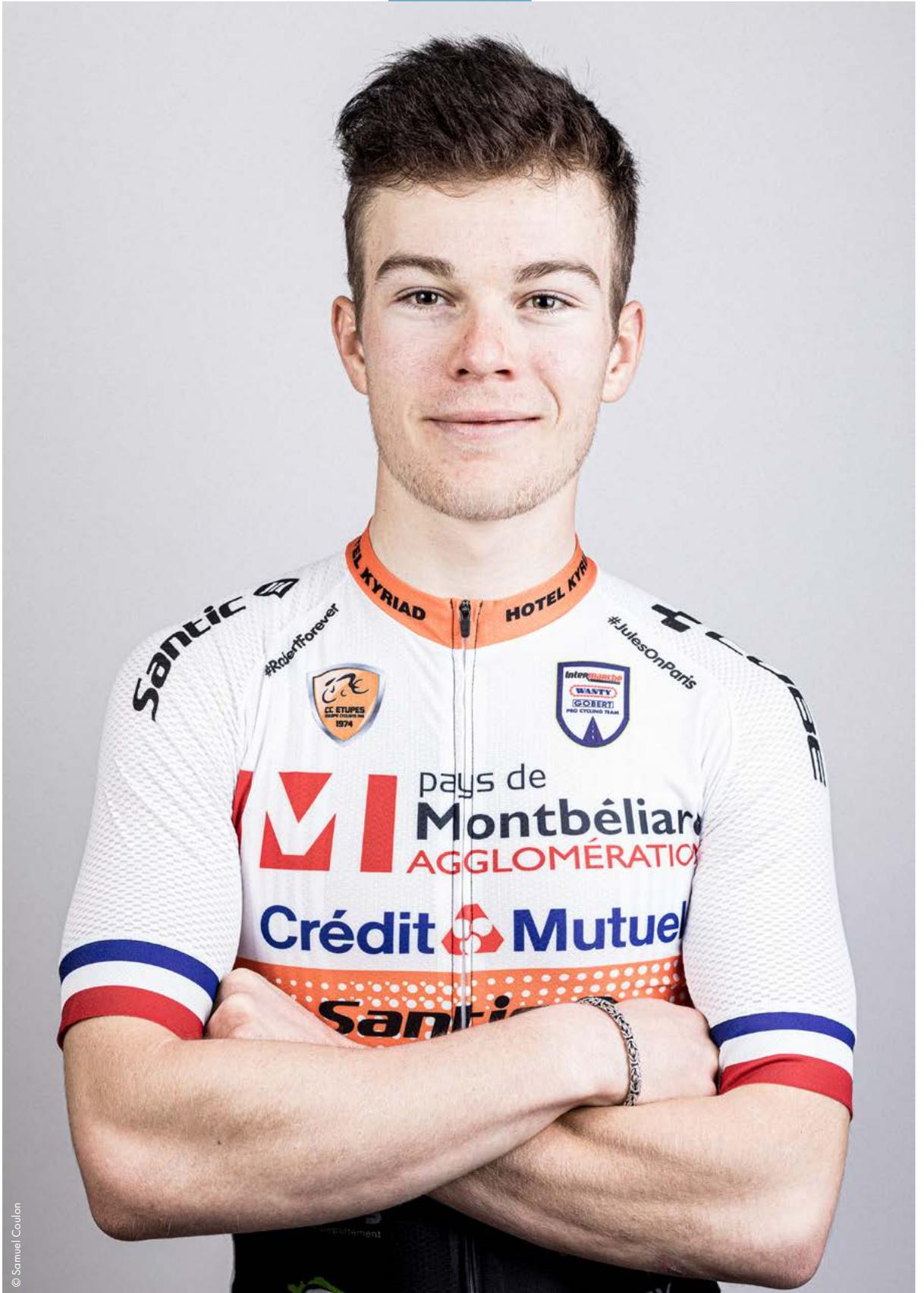
L'ACTION DE PAYS DE MONTBÉLAIRD AGGLOMÉRATION

Rénovation urbaine et insertion professionnelle : deux sujets sur lesquels Pays de Montbéliard Agglomération se positionne résolument. Rénovation urbaine tout d'abord avec le NPNRU, porté par les communes de Montbéliard et Sochaux, signé avec PMA pour la période 2019-2025. Il porte sur les projets de renouvellement urbain de deux quartiers de l'Agglomération : la Petite Hollande à Montbéliard et les Evoironnes à Sochaux. Insertion professionnelle ensuite puisque PMA, dans le cadre du NPNRU, a signé avec ses

différents partenaires un Plan Local d'Application Charte Insertion (PLACI). Ce plan définit la clause d'insertion permettant, dans le cadre des marchés publics, de réserver une partie des heures générées par le marché à un public éloigné de l'emploi. Ainsi, dans le cadre du NPNRU, ce sont 36 165 heures de travail qui lui sont dévolues. Et l'Institut de l'Entreprise et de l'Innovation Sociale (IDEIS) accompagne les entreprises pour leur mise en place. ■



[agglomontbeliard.fr / Développement économique & emploi / Economie sociale et solidaire](http://agglomontbeliard.fr/Développement_économique_&_emploi/Economie_sociale_et_solidaire)
[agglomontbeliard.fr / Habitat / NPNRU 2019-2025](http://agglomontbeliard.fr/Habitat/NPNRU_2019-2025)



© Samuel Coulon

AXEL, terrible Zingle

Le coureur cycliste, licencié au Centre Cycliste d'Étupes et membre du collectif PMA, est passé professionnel l'été dernier dans l'équipe Cofidis. Un tremplin pour ce feu follet qui brillera, peut-être, un jour sur les routes du Tour de France.

Quand le mois dernier Axel Zingle a terminé 3^e de la Classic Grand Besançon devant Thibaut Pinot, a-t-il évoqué avec le champion franc-comtois leur formation réciproque au CC Étupes ? L'Alsacien d'origine s'en targue en tout cas sans souci. « En 2022, il est prévu que je fasse un grand Tour avec Cofidis, a priori la Vuelta (le Tour d'Espagne). Ça ne me fait pas peur, je cours au challenge. Et, quand on me verra à la télévision, on pourra dire : "Tiens, voilà encore un coureur professionnel que le CC Étupes a formé !" ». Si personne ne doute que le CC Étupes soit un club formateur de champions, Axel Zingle pourrait bien en être la

prochaine pépite. Formé initialement au ski alpin, il a suivi les roues de son père Christian, président du club de Habsheim, pour bifurquer vers le VTT où il fut inscrit en Pôle espoir. « Mon objectif initial était de faire les Jeux Olympiques de Paris en VTT et j'étais même dans un groupe olympique élargi. Mais, finalement, je tournais en rond. Quand j'ai découvert la route avec le CC Étupes, j'ai su que c'est ça que je voulais faire. J'ai pris la décision de repartir de zéro et ça s'est tout de suite bien passé car j'ai été sacré champion de France espoir après seulement une année. C'est donc une reconversion réussie ! »

Un profil de puncheur

C'est donc dans le sillon de son directeur sportif Boris Zimine que le CC Étupes a poli son diamant, arrivé au club en 2019. « Boris m'a appris le cyclisme sur route en me prenant sous son aile. Il est toujours là pour me tirer les oreilles ou me faire un brief avant la course. Car j'ai encore beaucoup de choses à apprendre et à exploiter, vu mon potentiel. » Et quel potentiel ! « J'ai fait beaucoup de musculation en VTT et j'ai gardé ce gabarit de costaud. C'est dû aussi au ski alpin. Ça fait de moi un coureur assez explosif et rapide. L'idéal aurait été que je sois grimpeur mais la gravité me rappelle à l'ordre ! Je suis

donc davantage puncheur que grimpeur. » Auteur d'une saison remarquable chez les amateurs en début d'année, Axel a réussi à canaliser cette fougue qui fait sa force. « Je tire mon épingle du jeu dans les sprints où je rivalise avec des coureurs qui font de la route depuis dix ans. Je joue des coudes à plus de 70 km/h. Je n'hésite plus à aller au contact et à donner des coups d'épaule quand c'est nécessaire. » Un talent qui lui a valu, en septembre dernier, une pré-sélection pour les championnats du monde de la part du sélectionneur Thomas Voeckler. Souvenez-vous de son nom, le terrible Zingle va bientôt débouler sur les podiums... ■



LE RÔLE DE L'AGGLO

Axel Zingle fait partie, depuis l'an dernier, du collectif PMA composé en 2021 de neuf sportifs licenciés dans le territoire. Avec ce collectif, l'Agglomération facilite les conditions d'entraînement de ses membres, notamment au travers d'une aide financière, afin de les amener au haut niveau. « C'est une aide bienvenue car le CC Étupes est une structure amateur et il n'y a pas de rentrées d'argent, explique Axel. Avec cela, je peux payer mon loyer, avoir une hygiène de vie saine, payer des stages ou encore du matériel de récupération comme un électro-stimulateur. L'aide du collectif PMA s'inscrit donc dans ce projet de performance globale. » En tant que membre du collectif PMA, Axel succède à plusieurs autres cyclistes qui en ont fait partie avant lui : Alexys Brunel (2018), Jérémy Bellicaud (2019), Théo Delecroix (2020). Tous sont aujourd'hui coureurs professionnels. ■



AXEL ZINGLE

Né le 18 décembre 1998 à Mulhouse.

Parcours :

1^{re} licence à SSOL Habsheim.

2017-18 : licencié au VCU Schwenheim.

2013-14 : Pôle espoir puis, 2015-19 Pôle France à Besançon.

Depuis 2019 : licencié au CC Étupes.

Professionnel depuis août 2021 chez Cofidis.

Principaux titres :

Médaillé de bronze aux Championnats d'Europe juniors VTT, en 2016 à Husqvarna (Suède).

Champion de France espoir sur route, en 2020 à Gray.

LA PASSERELLE de Lougres

Fermée actuellement à la circulation, la passerelle qui relie Lougres à Colombier-Fontaine sera prochainement réhabilitée par Pays de Montbéliard Agglomération (PMA). Elle deviendra, d'ici deux ans, un passage de grand intérêt pour les promeneurs et les cyclistes.

En ce début de XX^e siècle, les usines tournent à plein régime du côté de Colombier-Fontaine. Nombreux sont les habitants de la rive opposée, qu'ils viennent de Lougres ou de Montenois, à traverser le Doubs sur la passerelle pour aller pointer à la chaiserie Baumann ou à la filature MNC (Méquillet-Noblot & Compagnie). Les 125 mètres du pont voient défiler les semelles des ouvriers pendant un siècle. Seule interruption durant la Seconde Guerre Mondiale où la passerelle aurait été partiellement détruite comme semblent l'indiquer deux piles du pont qui diffèrent des trois autres...

Après tant d'années et de vicissitudes, la passerelle de Lougres présente aujourd'hui un état très médiocre, tant au niveau structurel que fonctionnel. Les appuis et les piles, bétonnées et en maçonnerie, sont fissurés. Jusqu'à avoir du jour à travers ! Aussi, le tablier

et les garde-corps sont littéralement rouillés. Un état des lieux qui a poussé les communes de Colombier-Fontaine et de Lougres à fermer la passerelle et à demander le transfert de l'ouvrage à

Pays de Montbéliard Agglomération qui a pris en charge des études de faisabilité quant à d'éventuels travaux de rénovation.

L'objectif de PMA ? Développer davantage le réseau cyclable du territoire. Le nouvel ouvrage d'art offrira en effet aux habitants de l'ouest de l'Agglomération (Lougres, Bavans, Longeville-sur-Doubs, etc) un accès à l'EuroVéloroute 6 via l'estacade récemment aménagée par le Département du Doubs le long de la RD 126. Les travaux vont débuter l'année prochaine pour environ dix-huit mois. À terme, cette passerelle réhabilitée (accessible aux Personnes à Mobilité Réduite) et large de 2,5 mètres permettra aux cyclistes et piétons de traverser le Doubs de manière totalement sécurisée. L'Histoire pourra alors reprendre son cours... ■



MONA ouvre ses colonnes aux groupes politiques du Conseil d'Agglomération.
Les textes publiés sont sous la seule responsabilité des signataires.

Matthieu Bloch

Maire de Colombier-Fontaine, Président du groupe « Unis pour réussir »

Alors que le nombre de contaminations à la covid-19 diminue, notre espérance de reprendre une vie normale croit. Ces chiffres encourageants témoignent du succès de la campagne vaccinale pour laquelle nos élus locaux s'étaient engagés et mobilisés.

Notre agglomération est porteuse de nombreux projets dont vous allez pouvoir bénéficier au quotidien. Elle doit également faire face à des défis tout aussi nombreux.

L'un de ces défis est la désertification médicale contre laquelle nous luttons avec des aides à l'installation et la création d'une maison des professionnels de santé.

PMA va devoir également relever les défis écologiques dus au réchauffement climatique et adapter ses politiques publiques en fonction : maîtrise de nos cours d'eau dans le cadre de la compétence GEMAPI, mise en place de mobilités douces pour limiter notre impact carbone avec la construction de pistes cyclables, soutien à la filière hydrogène pour laquelle notre territoire doit être un pôle d'excellence, optimisation du traitement de nos déchets.

La crise ayant malmené notre économie, PMA continue de soutenir les entreprises de son territoire via des dispositifs d'aide toujours renouvelés. Elle prépare aussi l'avenir par le développement de nouvelles zones économiques comme à Technoland 2 où Faurecia Clean Mobility et Faurecia Siedoubs viendront s'installer avec plus de 1000 emplois à la clé.

En matière de culture et d'éducation, le nouveau Conservatoire verra bientôt le jour.

Le développement et l'extension de nos lignes de transport actuellement en cours permettront de relier les zones industrielles au reste de l'agglomération – favorisant le maintien des emplois – mais aussi de mieux desservir les écoles. Combiné au développement des pistes cyclables, le maillage de notre territoire s'en trouve renforcé pour faciliter votre quotidien.

Chers habitants du Pays de Montbéliard, nous vous souhaitons un bel automne et soyez assurés de notre dévotion envers notre beau territoire.

Nicolas Pacquot

Maire d'Étouvans, Président du SIVU des Essarts, pour le groupe « Indépendants et Solidaires »

Un territoire en panne et une ambiance de fin de (petit) règne.

Un Office du Tourisme en crise qui se saborde faute d'être soutenu par l'agglomération, l'abandon de projets annoncés dans la presse sans qu'aucun élu communautaire n'ait été mis au courant ou une nouvelle taxe de 600.000€ votée par la majorité LR PS au secours du budget de l'eau alors que la mariée Veolia était si belle voilà deux ans... chaque jour apporte son lot de nouvelles déceptions, et démobilisatrices. Ainsi Montbéliard, la ville centre, joue cavalier seul en présentant des projets en concurrence avec ceux de PMA. Montbéliard, seule commune de l'agglomération à s'exonérer de la charte santé de PMA.

Mais pire encore : aucun grand projet fédérateur dans les cartons, aucune ambition exprimée ni vision à moyen et long

terme. Le contraste devient ainsi particulièrement criant avec nos voisins. Qu'on le veuille ou non, dans cette compétition historique, nous sommes enfoncés.

L'histoire retiendra qu'on a loué l'Axone 20 000 € en plein confinement pour destituer deux vice-présidents qui n'avaient pas voté le budget, alors qu'on se refuse à louer la même salle pour y faire tenir les États généraux de la Santé : trop chère ! Encore un exemple pour illustrer ce climat de fin de règne, où la petite politique, avec ses flagorneurs et ses courtisans oublie l'intérêt général. Pourtant, ce ne sont ni les sujets importants qui manquent, ni les bonnes volontés pour s'y atteler !

N'hésitez pas à nous contacter : pma.independants.et.solidaires@gmail.com

Magali Duvernois / Damien Charlet

Pour le groupe « Ensemble pour le Pays de Montbéliard 72 »

Fruit des mutations industrielles, notre territoire est parsemé de dizaines d'hectares de friches industrielles abandonnées, qu'il devient urgent de réhabiliter. Pour le seul ex-site de PSA Sochaux, ce sont déjà cinquante hectares de friches sur une seule ville, soit l'équivalent en superficie de cinquante stades Bonal ! Bien que de surfaces moindres, plusieurs dizaines d'autres friches sont disséminées dans de nombreuses communes de PMA. On en recense aujourd'hui plus de 70. Quelle image ! L'heure n'est

plus à l'étalement urbain. On ne peut plus abandonner des sites industriels pour créer de nouvelles zones, en artificialisant des terres agricoles. Cette politique est désuète, écologiquement dépassée, illogique du point de vue de l'aménagement. Ce serait une grave erreur de persister en ce sens. La position de notre groupe est claire, la revalorisation des friches existantes est une priorité. Nous serons vigilants et suivrons ce dossier de très près.

LES TEMPS FORTS de l'agenda

Spectacle, concert, événement, curiosité... **MON21** vous propose sa sélection de manifestations à ne surtout pas manquer.

Pensez également à vous inscrire aux sorties 1, 2, 3...nature, aux rendez-vous du patrimoine et du Conservatoire.

Tout l'agenda sur agglomontbeliard.fr

ÉVÉNEMENT

Les Lumières de Noël

Du 27 novembre au 28 décembre à Montbéliard

Invité d'honneur : la Franche-Comté

lumieres-de-noel.fr ■



ÉCONOMIE

Semaine de la création d'entreprise

Du 15 au 19 novembre

semainedelacreation.fr

SPECTACLE

Valentigney, des souvenirs plein la boroille

Samedi 4 décembre (15h)

Salle Carrez (étage Médiathèque), Valentigney

Tout public à partir de 10 ans, entrée gratuite

Dans le cadre des Couleurs de l'Agglo

CULTURE

Fête de la bande-dessinée

Samedi 4 et dimanche 5 décembre

Espace Japy, Audincourt
fetedelabd.audincourt.fr



Fête mondiale du conte

Du 17 au 21 novembre
gakokoe.fr ■



CONCERTS

Une veillée en Franche-Comté

Mardi 14 décembre

Église Saint-Maimboeuf, Montbéliard

Conservatoire du Pays de Montbéliard, dans le cadre des Lumières de Noël



Songs of Hope

Mercredi 15 décembre

Église Saint-Maimboeuf, Montbéliard

Conservatoire du Pays de Montbéliard, dans le cadre des Lumières de Noël



EXPOSITION

Se souvenir du présent, esprits de l'assemblage

Jusqu'au 16 janvier 2022

Le 19 - CRAC, Montbéliard

le19crac.com ■



Concert du Nouvel An de l'Orchestre Victor-Hugo Franche-Comté

Dimanche 9 janvier 2022

Axone, Montbéliard

ovhfc.com/bandes-originales
axone-montbeliard.fr

